



Desjardins

Caisse populaire
des Plaines boréales

20 000 \$ EN BOURSES
D'ÉTUDES

Programme de bourses d'études 2018
«À ma Caisse, je gagne à étudier! »
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

1. IDENTIFICATION

Prénom: _____

Nom de famille: _____

Date de naissance : _____
(jour) _____ (mois) _____ (année) _____

Votre numéro de folio à la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales : _____

Adresse courriel : _____

2. ADRESSE PERMANENTE

Numéro, appartement, rue _____

Ville _____ Code postal _____

Numéro de téléphone : _____

Cellulaire : _____

3. ÉTUDES EN COURS

Niveau d'études actuel :

Formation professionnelle Collégial Universitaire

Ville d'études : _____

Nom de l'institution d'enseignement : _____

Code permanent : _____

4. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET 5@7 – REMISE DE BOURSES

Assemblée générale annuelle du 20 avril 2018 :

Je serai présent Je serai absent

5@7 – Remise de bourses du 31 mai 2018 :

Je serai présent Je serai absent



Desjardins

Caisse populaire
des Plaines boréales

5. PROGRAMME JEUNE DIRIGEANT DE LA RELÈVE

Seriez-vous intéressé à occuper un poste de jeune dirigeant de la relève au sein de la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales?

Oui

Non

6. QUESTIONS OBLIGATOIRES

Comment cette bourse d'études pourrait-elle faciliter vos études et vos projets qui en découleront?

De quelles façons la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales pourrait-elle mieux répondre à vos besoins financiers actuels?

De quelle façon avez-vous entendu parler de notre programme de bourses d'études?

Facebook

Journal Nouvelles hebdo

Journal municipal

TV communautaire

Un proche/ un ami

Bulletin d'information « Caisse qui se passe »?

Autre (précisez) _____

7. PROCURATION

Je, _____ déclare que je réponds aux conditions d'admissibilité du programme de bourses d'études 2018 « À ma Caisse, je gagne à étudier » et **j'autorise la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales à vérifier mon statut d'étudiant auprès de l'établissement d'enseignement que je fréquente.**

Établissement d'enseignement fréquenté :

Signature

Date

8. DÉCLARATION DU CANDIDAT

Je comprends que les renseignements fournis dans le présent formulaire et les documents qui l'accompagnent serviront à évaluer mon admissibilité au programme de bourses d'études.

J'atteste que les renseignements donnés ici sont exacts et que mes déclarations en réponse aux questions sont complètes et conformes à la vérité.

J'ai lu et accepte le règlement du programme de bourses d'études.

Signature

Date

9. EXPÉDITION DES DOCUMENTS

Le **formulaire d'inscription** complété (incluant la procuration signée – point 7) ainsi que la **preuve officielle de fréquentation scolaire** pour la **session hiver 2018** doivent être expédiés par courrier électronique ou postal.

- 1- Par courrier électronique à l'adresse suivante :
julie.p.dion@desjardins.com
- 2- Par la poste, dans une enveloppe dûment affranchie, à l'adresse suivante :
Concours « À MA CAISSE, JE GAGNE À ÉTUDIER »
À l'attention de Julie Dion
Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales
1032, rue Saint-Cyrille Normandin (Québec) G8M 4H5

Date limite pour recevoir les formulaires d'inscription dûment complétés : **le 31 mars 2018 à 16 h** (le cachet de la poste faisant foi pour les demandes transmises par courrier postal). Seules les candidatures répondant aux exigences seront considérées.

Programme de bourses d'études 2018
«À ma Caisse, je gagne à étudier! »
RÈGLEMENT

Description et durée du concours :

Le concours «À ma Caisse, je gagne à étudier! » est organisé par la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales et se tient du 1^{er} janvier 2018 au 31 mars 2018 à 16 h.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au concours, vous devez, au 31 mars 2018 :

- Être membre régulier (depuis plus de 90 jours) de la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales
- Être âgé entre 15 et 30 ans
- Être étudiant à temps plein au niveau professionnel, collégial ou universitaire dans une institution d'enseignement reconnue par le ministère de l'Éducation
- Soumettre une preuve officielle de fréquentation scolaire pour la session hiver 2018 (*les copies d'un horaire, d'un relevé de notes ou d'une facture ne sont pas considérées comme une preuve officielle*) et une procuration signée à la main (point 7 du formulaire), permettant à la Caisse de vérifier votre statut d'étudiant auprès de votre établissement d'enseignement
- Sont exclus : les personnes qui ont participé à l'élaboration et à la tenue du programme de bourses d'études et les personnes qui procèdent au tirage.

Comment participer

Les candidats devront compléter le formulaire d'inscription et répondre aux trois questions.

Le formulaire à compléter sera disponible dès le 1^{er} janvier 2018 :

- Dans chacun des Centres de services de la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales
- Sur le site Internet de la Caisse au www.desjardins.com/caissedesplainesboreales à la section « Jeunesse »

Le **formulaire d'inscription** complété (incluant la procuration signée – point 7 du formulaire) ainsi que la **preuve officielle de fréquentation scolaire** pour la **session hiver 2018** doivent être expédiés par courrier électronique ou postal.

1. Par courrier électronique à l'adresse suivante :

julie.p.dion@desjardins.com

2. Par la poste, dans une enveloppe dûment affranchie, à l'adresse suivante :

Concours « À MA CAISSE, JE GAGNE À ÉTUDIER »

À l'attention de Julie Dion

Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales

1032, rue Saint-Cyrille Normandin (Québec) G8M 4H5

Date limite pour recevoir les formulaires d'inscription dûment complétés : **le 31 mars 2018 à 16 h** (le cachet de la poste faisant foi pour les demandes transmises par courrier postal). Seules les candidatures répondant aux exigences seront considérées.

Prix

20 000 \$ en bourses d'études répartis comme suit :

Volet universitaire

6 bourses de 1 500 \$¹

Volet collégial

8 bourses de 1 000 \$¹

Volet professionnel

2 bourses de 500 \$¹

Volet participation

2 bourses de 500 \$²

4 bourses de 250 \$³

¹Tirées parmi les participants au programme de bourses d'études indépendamment de leur présence à l'assemblée générale et au 5@7 – remise de bourses.

²Tirées parmi les participants au programme de bourses d'études qui auront assisté à l'assemblée générale annuelle et au 5@7 – remise de bourses (les lauréats d'une bourse parmi les 3 autres volets seront éligibles).

³Tirées parmi les participants au programme de bourses d'études présents au 5@7 – remise de bourses (les jeunes qui auront remporté une bourse parmi les autres volets – incluant les 2 bourses de 500 \$ du volet participation - ne seront pas éligibles).

Tirage

Le choix des gagnants se fera au hasard parmi les candidatures répondant aux critères de sélection mentionnés précédemment lors du 5@7 – remise de bourses qui se tiendra le 31 mai 2018.

Conditions générales

1. Suite au tirage, des vérifications seront effectuées afin de s'assurer que les gagnants fréquentent toujours l'institution d'enseignement ou qu'ils ont complété leur session. Dans le cas contraire, le participant ne pourra se prévaloir de la bourse et un nouveau tirage sera effectué.
2. Les montants remportés seront remis aux gagnants lors d'une rencontre avec une conseillère de la Caisse.
3. La Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales se réserve le droit, à sa seule discrétion, de mettre fin à ce concours si des événements indépendants de sa volonté l'empêchent de le poursuivre. Dans un tel cas, aucune responsabilité ne pourra lui être imputée.
4. En participant à ce concours, toute personne gagnante autorise la Caisse populaire Desjardins des Plaines boréales à utiliser son nom, lieu de résidence, photographie, image, voix et déclaration relative au prix à des fins publicitaires, et ce, sans aucune forme de rémunération.
5. La présence des participants à l'assemblée générale et au 5@7 – remise de bourses sera sollicitée.

N.B. : Le générique masculin est utilisé pour alléger le texte.